

Motion UDC du 17 juin 2019

Présentée par : Madame Eliane Michaud Ansermet, Messieurs Patrick Hulliger, Benjamin Perret et Saïd Bouchareb

« Face au changement climatique, organisons un concours pour nos jeunes dans le domaine du développement durable »

Considérant :

- les inquiétudes de la jeunesse face au changement climatique et à l'avenir de notre planète ;
- les diverses manifestations pour le climat en Suisse et dans le monde ;
- que les manifestants veulent notamment que le réchauffement climatique soit reconnu comme une crise et souhaitent des actions gouvernementales en conséquence;
- les revendications des participants appelant à un changement de société et des modes de consommation;
- la problématique des gaz à effet de serre et la nécessité d'en limiter les émissions ;
- qu'il convient de mettre en pratique ces revendications et d'encourager les jeunes à transposer leurs convictions dans des actes concrets;
- qu'il serait opportun de tirer profit des idées des jeunes en organisant un concours (appel à projets) destiné aux jeunes de 14 à 25 ans domiciliés sur la commune ;
- que les candidats adresseraient un dossier de présentation comportant une lettre de motivation, un descriptif du projet, un planning de réalisation, le budget détaillé et la présentation de son ou de ses auteurs;
- qu'un jury évaluerait les projets selon les critères d'originalité, de pertinence, de faisabilité organisationnelle, matérielle et financière ainsi que la valeur ajoutée pour la collectivité;
- que le lauréat bénéficierait d'un accompagnement pour la mise en œuvre de son projet, ainsi qu'un financement jusqu'à concurrence de 5'000 francs ;
- que notre municipalité pourrait également prévoir des prix pour les 2^e (3'000 francs) et 3^e places (1'500 francs)

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- de mettre en place un concours (appel à projets) destiné aux jeunes domiciliés sur la commune visant à les encourager à présenter des projets concrets dans le domaine du développement durable ;
- de prévoir également des prix pour les 2^e et 3^e places du concours (appel à projets)

Cette motion est soutenue par les groupes : PLR et PS

Le Grand-Saconnex, le 6 juin 2019